



Maussane les Alpilles

Privilégier le développement durable

Environnement - Cadre de vie - Agenda estival - Portraits



Environnement *c'est parti pour le Parcours Découverte !*

C'est un lieu méconnu, que peu de Maussanais ont déjà emprunté. Et pourtant il revêt un intérêt certain du point de vue patrimonial et environnemental. La Municipalité avec la collaboration du PNRA avait à cœur de mettre en valeur, puis de faire connaître le plateau de Flandrin, d'autant que sa localisation, non loin du centre du village et des habitations, en fait un lieu facilement accessible pour la balade. Cet engagement est désormais tenu puisqu'après plusieurs mois de travail, le sentier découverte du plateau de Flandrin est accessible depuis Pâques. Il s'agit d'une boucle d'environ 1,5 km que l'on parcourt en moyenne en 30 minutes de marche et qui offre des panoramas uniques sur le village de Maussane-les-Alpilles mais aussi sur le château des Baux de Provence. Par temps dégagé, on aperçoit même la mer, l'étang de Berre, l'étang de Vaccarès ! Ce lieu sauvage et préservé, la Municipalité en avait déjà assuré l'entretien régulier via des campagnes de débroussaillage alvéolaire successives. Mais dans le cadre de la mise en place de ce sentier uniquement pédestre, un important travail de balisage a aussi été réalisé et le tracé GPS effectué afin de venir enrichir des flyers édités par l'Office de Tourisme. En collaboration avec les élèves du lycée agricole de Saint-Rémy-de-Provence, une soixantaine de potelets en bois de pin et de cyprès jalonnent le tracé : ils permettent de matérialiser le sens de la balade pour davantage de sérénité. Deux tables d'orientation ont également été installées, au nord pour une vue sur le château des Baux, au sud pour voir Maussane-les-Alpilles sous un angle totalement inédit. Sont aussi positionnés au départ du sentier, plusieurs panneaux rappelant le

tracé ainsi que des consignes de sécurité à l'attention des marcheurs. Tandis qu'une douzaine de grumes d'arbres faisant office de bancs permettent de faire des haltes au fil de la balade. Nul doute que ce parcours découverte sera rapidement adopté par les Maussanais qui vont y trouver un coin de nature préservé, proche du centre et facile à appréhender. Bonne balade !



➤ 17 essences méditerranéennes sur le parcours

Les élèves du lycée agricole de Saint-Rémy-de-Provence qui ont activement pris part à la mise en place du Parcours Découverte du plateau de Flandrin ont également fabriqué une série de panneaux représentant les essences présentes sur le parcours. Pas moins de 17 espèces typiques de la végétation méditerranéenne ont ainsi été recensées. Voilà qui prouve toute la richesse de ce site d'exception ! Parmi elles : ciste, chêne kermes, thym, romarin, pin d'Alep, etc... De quoi joindre l'utile à l'agréable en mêlant le plaisir de la balade à celui de la connaissance pour petits et grands.

Le mot du Maire

Le conseil municipal a voté, fin Mars, à l'unanimité des suffrages exprimés, le budget 2018.

La commune, comme elle le fait depuis 18 ans, n'augmentera pas la pression fiscale sur ses taux de contributions directes (taxes habitation et foncier). A notre échelon donc : pas d'augmentation d'impôts !

Cependant l'année dernière, pour la première fois, le budget municipal a enregistré plus de dépenses que de recettes ; une différence heureusement amortie par des excédents antérieurs que nous avons eu la précaution de capitaliser. Nous avons su également, par le passé, judicieusement investir. Pour l'avenir, notre village devra recourir – raisonnablement – à un emprunt afin de « lisser » les investissements futurs. Mais nous sommes également tributaires des bailleurs de fonds des collectivités locales... Or nous ignorons les pourcentages de subventions qui nous seront accordés sur des dossiers de réaménagement très lourds (stade et piscine notamment) ils sont conditionnés à ces aides.



Une autre inquiétude provient du devenir administratif très incertain de l'échelon communal. La volonté de l'Etat est de supprimer la structure politique des départements au profit d'un regroupement de toutes leurs communes si, dans leur zone géographique, existe une Métropole. Elles seraient donc intégrées dans le giron de cette Métropole.

En clair : les 29 communes de l'ouest de notre département, qui actuellement ne font pas partie de la Métropole Aix-Marseille, y seraient d'office intégrées d'ici 2020/2021.

L'échelon politique du département disparaîtrait par conséquent, au seul bénéfice d'une structure métropolitaine qui compte déjà 240 élus (la moitié de l'Assemblée Nationale ou presque !!!) pour les 92 communes qu'elle regroupe depuis 2016. Dans cette configuration – qui compte déjà chacun en conviendra beaucoup de monde – nous serons malheureusement très loin de la « gouvernance de proximité » que j'ai toujours souhaitée.

Je crains fort que, devenus métropolitains, nous perdions beaucoup en autonomie comme en identité. Le diktat imposé pour ce regroupement est déjà un triste signe précurseur.

Jack SAUTEL

Sommaire

- La vie des commissions ___ P. 4-7
- Conseils municipaux ___ P. 8-10
- Prévention _____ P. 11
- Infos d'ici _____ P. 12-13
- Environnement _____ P. 14
- Mémoire _____ P. 15
- Budget _____ P. 16
- La gazette _____ P. 17
- Festivités _____ P. 18-19
- La vie des associations - P. 20-25
- Gens d'ici _____ P. 26
- Infos pratiques _____ P. 27

La vie des commissions

Tourisme *La qualité de l' O.T. reconnue et l'attractivité du camping*



L'Office de Tourisme poursuit son ascension sur le chemin de l'excellence.

Après son classement en catégorie 3, l'obtention du titre « Commune Tourisme », l'Office de Tourisme a décroché la marque « Qualité Tourisme » en décembre 2017. Cette distinction nous permet de postuler pour le classement en catégorie 1.

Cette catégorie répond à plusieurs critères reconnaissant la rigueur et l'engagement de l'Office de Tourisme en terme d'accueil des visiteurs, de services et de qualité. Ainsi, la documentation et l'accueil des visiteurs sont déclinés en 3 langues 338 jours / an là où le classement en catégorie 1 nécessite une ouverture de 305 jours /an.

Tout faire dans le sens d'une amélioration de la qualité de l'accueil contribue à renforcer notre attractivité. Un sujet essentiel pour Maussane-les-Alpilles dont les retombées économiques induites par la consommation touristique sont évaluées à 14 millions d'euros.

En 2018, la mobilisation de l'équipe du Tourisme se poursuit avec la constitution et le dépôt du dossier de « Station Classée de Tourisme » qui reconnaît l'engagement de la Commune pour un tourisme et une destination d'excellence.

Le développement de l'attractivité du Camping Municipal

Le Camping Les Romarins*** soigne également son image ! Il s'est doté d'un site internet trilingue mis en ligne en début d'année. Il permet également aux clients de faire leur réservation en ligne.

Autre élément qui devrait accentuer son attractivité : la création d'une piscine de 14 m x 8 m au cœur du terrain de camping, mise en eau au cours du printemps. Le coût de sa construction (280 000 €) sera entièrement financé par les recettes du camping, dont le loyer – voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 mars – passera de 100 à 120 000 €/ an afin de couvrir les annuités de l'emprunt. Une opération qui sera donc totalement neutre pour le contribuable maussanais car financée exclusivement par les recettes générées par les campeurs. Les tarifs du camping quant à eux, ont été augmentés et la saisonnalité modifiée.

La fête votive

En 2018, la fête votive durera du 11 au 15 août et la commission des festivités a imaginé de réserver la journée du 13 août aux enfants. Abrivado d'enfants, course de trottinettes, jeux et boum animeront cette journée avec le concours des associations maussanaises. Pour des raisons de sécurité, à la demande des services de la sous-préfecture et en accord avec les communes voisines, il a été décidé d'arrêter la fête le 15 août à 16h30.

La piscine municipale : Réouverture en juin !

Pour la seconde année consécutive – et en attendant la concrétisation du projet dont le contenu fut développé dans le précédent bulletin municipal (lire le BM Automne-Hiver 2017, n°86) – l'ARS (Agence Régionale de Santé) vient de donner son feu vert pour l'ouverture de la piscine municipale au cours de la saison estivale 2018. L'équipement sera ainsi accessible du premier week-end de juin au premier week-end de septembre.

L'ARS dans un courrier émanant de son directeur et daté du 12 février dernier développe les arguments qui ont contribué à sa décision :

« Vous avez organisé une réunion le 8 février 2018 à laquelle vous aviez convié mes services afin de m' informer de votre souhait d' ouvrir au public, pour la prochaine saison estivale, la piscine municipale de votre commune. Je vous informe qu' après visite sur site des installations, il apparaît qu' une partie des travaux a effectivement été réalisée. Seuls des travaux lourds, nécessitant un engagement financier important restent à engager. Ces travaux sont prévus dans le cadre du projet de rénovation de l' établissement qui a été présenté à mes services lors de la réunion. Dans ce cadre, un audit de fonctionnement ainsi que des perspectives de développement, réalisés par le cabinet D2X International ont été remis à mes représentants. De plus, les éléments suivants sont également à prendre en compte :

- *la mise en service de la piscine du camping municipal (actuellement en cours de construction) devrait délester la piscine municipale d' environ 30% des entrées de cet été.*
- *Le bilan du contrôle sanitaire de l' été 2017 ne montre pas de problème manifeste pour la santé des baigneurs.*

Par conséquent, mes services ne s' opposent pas à l' ouverture de la piscine municipale de votre commune pour l' été 2018 et les travaux prescrits dans le rapport relatif à l' inspection du 7 juin 2016 pourront être réalisés à une date ultérieure ».



Christine GARCIN GOURILLON

Vice-présidente de la Commission Tourisme, Communication, Festivités
Permanence le jeudi de 10h à 12h

La vie des commissions

Travaux *le rond-point de la RD 27 est terminé*

C'est avec une grande satisfaction que nous avons vu les travaux du rond-point de la RD 27 s'achever à la fin janvier. D'une part parce qu'ils ont été réalisés dans les délais et le budget prévus et que grâce à la mise en place d'une circulation alternée tout au long du chantier, nous sommes parvenus à réduire la gêne occasionnée. D'autre part, et c'est bien l'essentiel, parce que ce nouveau rond-point joue, depuis, pleinement son rôle.

Ainsi, la circulation est désormais plus fluide et plus sécurisée car cet aménagement permet de réduire sensiblement la vitesse. Deux points appréciés tant des riverains que des usagers qui l'empruntent régulièrement, voire quotidiennement.



Nous avons d'ailleurs profité de ces travaux pour créer un cheminement piétonnier et une piste cyclable menant au lotissement Villa Romana. Nous l'avons également doté, courant février, d'une aire de jeux (balançoire, toboggan, cheval à bascule) équipée de bancs, d'un terrain de boule ainsi que des plantations de végétaux pour le confort de tous. La construction du rond-point et ses équipements annexes sont une réalisation soutenue par le Conseil Départemental à hauteur de 60%, pour un coût total de 355 000 € HT.



Alexandre WAJS
V/Président de la commission Travaux :
Permanence le mardi de 10h à 12h

Environnement *la propreté, une priorité forte*

Les onze agents des services techniques de la Commune qui s'impliquent quotidiennement pour soigner le cadre de vie de notre village peuvent compter sur un nouvel équipement pour renforcer la qualité de leur mission au service des Maussanais. Depuis la mi-février, la Commune a mis à leur disposition une nouvelle balayeuse particulièrement performante. D'une valeur de 136 143 €, elle a été acquise grâce notamment à l'obtention d'une subvention de 35% (47 650 €) du Conseil départemental. Les agents ont été formés à son maniement pour tirer partie au mieux de toutes ses fonctionnalités. De cylindrée plus importante, plus moderne que la précédente balayeuse arrivée en fin de vie, celle-ci dispose de deux balais rotatifs très puissants qui permettent de gagner en rapidité et en efficacité de nettoyage. Les capacités d'aspiration de la nouvelle balayeuse en font un outil indispensable pour mieux aspirer les feuilles par exemple, ce qui à l'automne facilitera grandement l'entretien des chaussées, trottoirs et parkings. Un nouvel équipement qui prouve toute l'attention que nous portons à la propreté, l'une de nos priorités tant pour les habitants au quotidien que pour les nombreux visiteurs du village. C'est une question de confort, certes, mais d'image également.



La Commune a également fait procéder à l'abattage de trois nouveaux platanes atteints de la maladie du chancre coloré sur l'avenue Frédéric-Mistral. Une « taille douce » de platanes a, par ailleurs, été effectuée au quartier de la gare. « Taille douce » voulue pour préserver l'ombre que peuvent produire ces arbres en saison.

Afin de contribuer à la végétalisation de la commune, les services techniques oeuvrent également à l'entretien des nombreux bacs à fleurs, tout en faisant grandement attention aux consommations en eau inhérentes à ce type de travaux. Idem lorsqu'il est question de l'entretien du stade qui occupe également les services techniques : il est réalisé avec l'eau du canal dès sa remise en eau. Tandis que la pelouse, qui souffre d'une sur-fréquentation, est regarnie à l'été et que deux sablages sont réalisés chaque année.

Michel MOUCADEL
V/Président de la commission Agriculture, Environnement et Cadre de Vie
Permanence le lundi de 10h à 12h

La vie des commissions

Chasse et Comité du CCFF *les bénévoles mobilisés*

La saison de chasse s'est achevée le 20 février ; l'heure est au bilan, mais d'abord aux remerciements ! Car sans l'engagement des bénévoles de la Société de chasse (qui compte 75 inscrits), les adeptes de ce loisir ne ce pratiqueraient sans doute pas dans des conditions aussi satisfaisantes sur notre commune. En effet, durant l'été, les bénévoles remplissent régulièrement les 31 points d'eau disséminés dans la colline afin que le gibier puisse s'y abreuver et donc rester sur nos terres. De la même façon, en hiver, ils participent aux actions d'ensemencement et contribuent à l'alimentation du gibier. Du blé, de l'orge et de la luzerne ont ainsi été plantés en 25 points différents. Un grand merci à tous ! Nous sommes d'autant plus reconnaissants, que cette année, la saison fut correcte avec une présence satisfaisante du petit gibier et ce, malgré la sécheresse. L'action de repeuplement, 450 perdrix au mois d'août n'est pas étrangère aux bonnes conditions de chasse. Depuis l'ouverture, le 17 septembre, des battues ont été organisées tous les samedis, permettant de réguler les populations et d'atténuer les nuisances dues aux sangliers.

Il est un autre domaine dans lequel l'action des bénévoles est déterminante : il s'agit du Comité Communal Feux de Forêt (CCFF), exclusivement composé de personnes qui donnent de leur temps à la protection des massifs. Les activités du CCFF reprennent en avril avec la traditionnelle organisation des journées pédagogiques pour l'école élémentaire de Maussane-Alpilles. Plusieurs classes sont réunies une journée à la salle Agora pour une présentation théorique de la faune et de la flore des Alpilles, tandis qu'une seconde journée permet de se rendre dans le massif avec la collaboration d'un agent de l'Office national des forêts. Les bénévoles du CCFF interviennent également plusieurs journées au collège Charles Rieu de Saint-Martin-de-Crau. Une action engagée avec le concours de l'association Chemin Faisan et d'un photographe de la Commune.



Parallèlement, le CCFF de Maussane-les-Alpilles se prépare à la saison estivale et de la mi-juin et jusqu'à fin août, il est opérationnels pour patrouiller quotidiennement et prévenir tout départ de feu. Un engagement indispensable qu'il est nécessaire de souligner.

Marc FUSAT

V/Président commission Gestion des risques, Chasse et Pêche, CCFF
Permanence le vendredi de 10h à 12h

Urbanisme *le PLU montre toute son utilité*

Le futur lotissement « Le Jardin d'Augustin », en voie d'achèvement dans le secteur de l'avenue Général-de-Gaulle illustre le bien-fondé du PLU (plan local d'urbanisme) définitivement adopté en août 2017. Bien qu'il s'agisse d'un projet privé destiné à accueillir 30 pavillons sur autant de lots à bâtir, il s'inscrit pleinement dans les préconisations du PLU en répondant aux critères d'une OAP (orientation d'aménagement et de programmation). Parmi eux, celui de densifier la zone urbaine dans laquelle il est situé afin d'anticiper l'augmentation future de la population du village. Une vision nécessaire à la pérennité et à la vitalité de nombreux équipements publics comme la crèche et l'école mais également pour renforcer le dynamisme commercial et économique de Maussane-les-Alpilles. D'autre part, « le Jardin d'Augustin » répond à une exigence qui nous tient particulièrement à cœur et qui a fortement concouru à l'élaboration du PLU : permettre, via des projets immobiliers adaptés, à des habitants de Maussane-les-Alpilles ou des alentours qui souhaitent s'y installer, d'accéder à la propriété. Et c'est bien le cas ici ! Ce projet démontre concrètement, que le PLU est un outil nécessaire et un véritable levier d'anticipation pour penser d'ores et déjà le Maussane-les-Alpilles de demain.

Il est à noter également, toujours dans le domaine de l'urbanisme, que le projet de résidence de tourisme « Monblan » qui nous occupe depuis de nombreuses années est sans doute proche de son dénouement. La commune s'est en effet pourvue devant le conseil d'Etat en février dernier sur la question du permis de construire délivré pour cette opération.

Écoles *des événements en préparation*

Comme de coutume, les écoles se préparent à l'événement qui rythme la fin de l'année scolaire. La kermesse des écoles se déroulera en effet au cours de la journée du 23 juin prochain au parc Benjamin Prialuet. Les élèves des écoles maternelle et primaire seront partie prenante de la traditionnelle remise des prix par Monsieur le Maire qui prend la forme d'une remise de livres à chacun des enfants. Courant juin devrait également se dérouler un spectacle de fin d'année à la salle Agora. Il s'agira d'une représentation illustrant tous les savoir-faire musicaux et vocaux développés durant l'année par les élèves des classes élémentaires avec le concours de professeurs du Conservatoire du Pays d'Arles venus dispenser leurs enseignements à l'école de Maussane-les-Alpilles.

Jean Christophe CARRÉ

V/Président de la commission Jeunesse
Permanence le lundi 14h30 à 16h

Affaires sociales

Le CCAS guichet enregistreur

Grâce à une convention signée avec l'Etat, la Commune vient de se doter d'un outil performant en matière de gestion des logements sociaux en adhérant au SNE (Système National d'Enregistrement). Ainsi le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Maussane-les-Alpilles devient le 3ème

guichet enregistreur du nord du département. Il permettra l'inscription en ligne des demandes lors des permanences du CCAS pour les administrés ne maîtrisant pas l'informatique et un meilleur suivi des dossiers en cours. Ainsi, par exemple, certains demandeurs ayant trouvé à se loger ou devenus primo-accédants oublient tout simplement de le signaler.

Néanmoins, le système d'enregistrement via le portail grand-public www.demande-logement-social.gouv.fr reste toujours d'actualité, charge à l'utilisateur de nous communiquer son n° de dossier unique. Chaque demande n'étant valable qu'une année, il y a lieu de penser à la renouveler un mois au moins avant sa date d'échéance.

Evénements climatiques

Si l'été est annonciateur de beau temps, il est devenu depuis quelques années déjà synonyme de canicule. C'est pourquoi, il est important pour les personnes vulnérables de plus de soixante ans ou en situation de handicap de s'inscrire ou de se faire inscrire par leurs proches sur le registre nominatif de la Mairie. Elles pourront bénéficier ainsi d'une veille téléphonique et, le cas échéant, d'une aide bienveillante de la part du CCFF (Comité Communal Feux de Forêt). Des brochures de sensibilisation, en français, anglais et pour les malvoyants seront disponibles à l'accueil de l'Office de Tourisme et de la mairie. Elles pourront être également téléchargées via son site. En présence d'une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, ne pas hésiter à appeler les secours immédiatement en composant le 15. Envie d'en savoir plus pour vous et votre entourage ? Téléphoner au 0 800 06 66 66 (appel gratuit) ou consulter le site www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaieurs-extremes.

Yves LOPEZ

V/président de la Commission des affaires sociales

Permanence les 2^e et 4^e mercredis du mois de 10h à 12h. Prise de RdV recommandée

PERMANENCES MDS

(Maison Départementale de la Solidarité) :

L'assistante sociale reçoit désormais chaque 2^e mardi et 4^e mardi du mois de 8h30 à 12h30.

Prendre impérativement rendez-vous au 04 13 31 78 63.
Tableau complet des permanences disponible à l'accueil de la mairie et sur son site internet.

Culture, patrimoine et tradition idées de sorties



Oh les beaux jours écrivait Samuel Becket !

Et les voici déjà qui pointent le bout du nez avec leur cortège de manifestations culturelles en extérieur. C'est ainsi que La Fête de la Musique qui ouvrira le bal avec DJ Mika sur la place Laugier de Monblan, sera suivie des Soirées du Parvis, trois jeudis du mois de juillet. Parallèlement, se dérouleront dans les Jardins de l'Espace Agora, fin juin et début juillet, deux séances de cinéma plein air portées par deux associations maussanaises : l'APEMA et Passions Alpilles, nouvellement créée.

En attendant, place au théâtre en avril avec une comédie

enlevée *A l'ombre des pommiers*, par la Compagnie Les imposteurs de Barbentane. Le week-end des 5 et 6 mai accueillera le premier salon *Idées Création* organisé par le Lions Club Paradou les Alpilles, lequel sera suivi le 18 d'un concert *The Blues Brothers Tribute*, soutenu par le Kiwanis Mouriès Vallée des Baux qui vient en aide aux enfants en difficulté.

Sculpture et peinture accompagneront également cette programmation tant à l'Espace Galerie avec les artistes Denis Richard, Michel Stavron et Marc Ingoglia qu'à la médiathèque Benjamin Priaulet où, parmi toutes les activités et animations, s'installera Serge Bloch en juillet et août. A la salle municipale où les associations saint-martinoises Couleurs Passions et les Artistes Peintres et Créateurs de la Crau présenteront leurs dernières œuvres, auront lieu également deux autres expositions : l'une consacrée à des peintres russes et l'autre aux photographes du groupe Passion Nature, toujours inspirés par la faune et la flore de notre région.

Enfin, dans le cadre de Musiques en balade, un ensemble de saxophones du Conservatoire du Pays d'Arles, *Prise de Becs*, offrira un concert en l'église Sainte-Croix pour clore cette saison estivale, lors des Journées du Patrimoine.

Après le récent succès mérité, à la salle Agora d'*Amour Swing et Beauté*, il est bon de rappeler que ce tour de chant fait partie du catalogue Saison 13 dont les propositions artistiques s'adressent tant au jeune public qu'aux adultes. Ce dispositif original mis en place par le Conseil départemental en partenariat avec la Commune, permet à celle-ci d'élargir et d'enrichir sa programmation culturelle tout en bénéficiant d'aides à hauteur de 60 à 80 % du coût des spectacles. Ce qui, par les temps qui courent, est loin d'être négligeable !

Yves LOPEZ

V/président de la Commission Culture, Patrimoine et Traditions

Permanence : les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 10h à 12h

Comptes-rendus des conseils municipaux

Séance du jeudi 26 octobre 2017

Ouverte à 20h05,
clôturée à 21h45

1. Communication du rapport annuel d'activité de l'année 2016 de la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles.

Rapporteur : Jack SAUTEL
Cette présentation ne donne pas lieu à un vote

2. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

3. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

4. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service des déchets.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

5. Approbation d'une convention relative à la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques avec la commune du Paradou.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

6. Modification de la délibération n°2012/11/16/07 du 16 Novembre 2012 fixant un cadre d'intervention pour les voyages scolaires.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

7. Modification de la convention entre la Commune et l'association l'Arbre des Enfants.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

8. Autorisation de dépôt d'un permis de construire pour la mise aux normes et l'extension de la crèche.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

9. Mise à disposition de la salle Agora Alpilles à titre gracieux au Lions Club Paradou les Alpilles les 05 et 06 mai 2018.

Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des membres présents,

10. Remboursement de frais à Monsieur MEHL dans le cadre de l'organisation du Temps Retrouvé 2017.

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des membres présents,

Séance du jeudi 30 novembre 2017

Ouverte à 20h00,
clôturée à 22h15

1. Décision modificative sur le budget général de la Commune.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

2. Décision modificative sur le budget de la régie camping et office du tourisme.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

3. Modification de la délibération du 15 décembre 2016 relative à la fixation des tarifs de vente des concessions et caveaux suite à procédure de reprise.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

4. Approbation Procès-verbaux de mise à disposition des biens et équipements affectés à l'exercice des compétences eau potable et assainissement.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

5. Approbation Procès-verbaux de mise à disposition des biens concernés par les compétences « voirie » et « éclairage public ».

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

6. Approbation Procès-verbaux de mise à disposition des biens et équipements affectés à l'exercice de la compétence collecte des déchets.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

7. Approbation périmètre des zones d'activités et procès-verbaux de mise à disposition des biens concernés par la compétence « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité ».

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents,

8. Reversement de la taxe d'aménagement perçue sur les Zones d'Activité Economique à la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents,

9. Approbation convention commune/SMED13 effacement des réseaux téléphoniques chemin du Mas d'Astre - 2^e tranche.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

10. Approbation d'une convention entre la commune et le Centre de Gestion 13 : convention d'adhésion au pôle santé pour la médecine professionnelle et préventive.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

11. Tentative de vol aggravé sur le bâtiment d'accueil du camping et office de tourisme : constitution de partie civile.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

12. Approbation plan de désherbage.

Rapporteur : Michel MOUCADEL
à l'unanimité des membres présents,

13. Approbation bail emphytéotique entre la Commune et la SCI SONOSA.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents,

14. Programme de sécurisation du groupe scolaire Charles Piquet : adoption du cout prévisionnel de l'opération et demande de subvention au conseil départemental au titre du dispositif « aide du Département aux équipements de vidéo protection et à la protection contre les intrusions ».

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents,

15. Approbation avenant n°1 marché d'Aménagement de l'intersection Rd 27 / Rd 17c par la réalisation d'un giratoire lot n°2 « réseaux secs ».

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

16. Avis du conseil municipal sur projet de digue du Rhône.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

17. Motion contre l'expérimentation d'une trésorerie avec caisse sans numéraire à la trésorerie de la Vallée des Baux.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

18. Motion contre l'expérimentation d'une trésorerie avec caisse sans numéraire à la trésorerie de la Vallée des Baux.

Rapporteur : Monsieur Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

Comptes-rendus des conseils municipaux

Séance du jeudi 21 décembre 2017

Ouverte à 20h10,
clôturée à 21h15

1. Approbation d'une convention entre la Commune et la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles pour la mise à disposition de services « eaux pluviales urbaines ».

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

2. Approbation d'une convention entre la Commune et la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles portant autorisation d'occupation du Domaine public pour la pose de borne de recharge électrique.

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et n'a pas fait l'objet d'une délibération

3. Modification du tableau des effectifs : Création d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint administratif et adjoint du patrimoine.

Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des membres présents,

4. Approbation d'une convention entre la Commune et l'Etat dans le cadre de l'enregistrement des demandes de logement social.

Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des membres présents,

5. Désignation d'un membre au conseil d'exploitation de la régie chargée de l'exploitation du camping et de l'office de Tourisme.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

6. Modification de la délibération n° 2017/09/28/08 du 28 septembre 2017 relative à une demande de subvention au Conseil Régional pour la réhabilitation d'une chaufferie collective avec chaudière biomasse et raccordement au réseau de chaleur existant.

Rapporteur : Michel MOUCADEL
à l'unanimité des membres présents,

7. Transfert en pleine propriété du véhicule du CCFF par le Conseil Départemental 13.

Rapporteur : Marc FUSAT
à l'unanimité des membres présents,

8. Modification de la délibération n° 2017/09/14/02 du 14 septembre 2017 dans le cadre de la demande de classement de l'office de tourisme en catégorie I à compter du 1^{er} janvier 2018.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

Séance du jeudi 25 janvier 2018

Ouverte à 20h09,
clôturée à 22h15

1. Autorisation d'engagement de crédits en investissement.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

2. Modification du tableau des effectifs communaux.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

3. Mise en accessibilité du patrimoine communal années 3 à 5 : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental 13 et à l'Etat au titre de la DETR.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

4. Rénovation des chemins du Poissonnier et du Louron : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental 13 au titre de l'aide aux travaux de proximité.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

5. Travaux sur divers chemins communaux : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental 13 au titre de l'aide aux travaux de proximité.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

6. Avance de trésorerie à la Régie chargée de la gestion du camping et de l'Office de Tourisme.

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des membres présents,

7. Acquisition de véhicules électriques : adoption du coût prévisionnel de l'opération et demande de subvention au Conseil Départemental 13 au titre du plan climat énergie territorial.

Rapporteur : Michel MOUCADEL
à l'unanimité des membres présents,

8. Approbation de l'avenant n°1 lot 1 du marché de travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire intersection RD27/RD17c.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

9. Approbation d'une convention d'autorisation d'occupation du domaine public entre la Commune et la CCVBA.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

10. Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable Espace couvert place Henri Giraud.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

11. Approbation d'un accord sur le nombre et la répartition des sièges du conseil communautaire de la CCVBA en application de l'article L5211-6-1 paragraphe 1 2°.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des suffrages exprimés,
Abstentions : Yves LOPEZ, Michel PERRET, Georges PAUL, Bernadette SAMUEL, Marie-Pierre CALLET et Gislaine COUDERT et sa procuration de Francis FERRER

Comptes-rendus des conseils municipaux

Séance du jeudi 22 février 2018

Ouverte à 20h00,
clôturée à 21h00

1. Autorisation engagement de dépenses en investissement.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

2. Autorisation de dépôt d'une Déclaration Préalable pour la modification de l'aspect extérieur du bâtiment Priaulet.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des membres présents,

3. Octroi d'une avance sur subvention 2018 à l'association « L'arbre des Enfants ».

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents,

4. Mandat au Centre de Gestion 13 pour la mise en concurrence des contrats d'assurance des risques statutaires.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

5. Approbation de la convention privilège entre le CDG13 et la commune de Maussane les Alpilles.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

6. Transfert du terrain d'assiette du bâtiment du centre de secours au SDIS 13.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des membres présents,

7. Fixation de la redevance d'occupation du domaine public manifestation « le coin des créateurs » 2018.

Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des membres ayant pris part à la délibération et au vote, Monsieur Francis FERRER personnellement intéressé quitte la salle pour ce point, et n'a pas participé ni à la délibération, ni au vote,

8. Approbation avenant n°2 convention d'occupation de locaux entre la commune et le conseil départemental.

Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des membres présents,

9. Modification des Conditions Générales de Ventes camping municipal les Romarins.

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des membres présents,

10. Modification tarification occupation du domaine public à des fins commerciales.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des membres présents,

Séance du jeudi 29 mars 2018

Ouverte à 20h05,
clôturée à 23h40

1. Approbation du Compte de Gestion 2017.

1.a - Budget Principal

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des suffrages exprimés, trois abstentions : Marie-Pierre CALLET, Gislaïne COUDERT et Francis FERRER,

1.b - Budget annexe de la Régie à simple autonomie financière

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des suffrages exprimés, trois abstentions : Marie-Pierre CALLET, Gislaïne COUDERT et Francis FERRER,

2. Vote du Compte Administratif 2017.

2.a - Budget Principal

Rapporteur et présidence de séance : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des suffrages exprimés, deux abstentions : Marie-Pierre CALLET et Gislaïne COUDERT,

2.b - Budget annexe de la Régie à simple autonomie financière

Rapporteur et présidence de séance : Jean-Christophe CARRE
Monsieur le Maire quitte la salle et ne participe pas à la délibération à l'unanimité des suffrages exprimés, deux abstentions : Marie-Pierre CALLET et Gislaïne COUDERT,

3. Affectation du résultat.

3.a - Budget Principal

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des suffrages exprimés, deux abstentions : Marie-Pierre CALLET et Gislaïne COUDERT,

3.b - Budget annexe de la Régie à simple autonomie financière

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des suffrages exprimés, deux abstentions : Marie-Pierre CALLET et Gislaïne COUDERT,

4. Vote du taux des contributions directes.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des suffrages exprimés,

5. Vote des budgets primitifs 2018.

5.a - Budget Principal

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des suffrages exprimés, deux abstentions : Marie-Pierre CALLET et Gislaïne COUDERT,

5.b - Budget annexe de la Régie à simple autonomie financière

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des suffrages exprimés, deux abstentions : Marie-Pierre CALLET et Gislaïne COUDERT,

6. Approbation d'une convention cadre entre la Commune et le CNFPT : actions de formation.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des suffrages exprimés,

7. Logement de fonction sis au camping municipal « Les Romarins » : changement d'affectation.

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des suffrages exprimés,

8. Mandat au CDG13 convention de participation dans le domaine de la santé.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des suffrages exprimés,

9. Dénomination espace de loisirs « Espace de jeux Aurélia ».

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des suffrages exprimés,

10. Approbation d'une convention entre la commune et Provence Tourisme « décaloc ».

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des suffrages exprimés,

11. Modification des statuts de la régie chargée de la gestion du camping et de l'office de tourisme.

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des suffrages exprimés,

12. Réhabilitation de la chaufferie collective au fuel en chaudière biomasse et rénovation énergétique des bâtiments desservis : autorisation de dépôt de Déclarations Préalables et Autorisations de Travaux.

Rapporteur : Michel MOUCADEL
à l'unanimité des suffrages exprimés,

13. Création emploi CUI/CAE.

Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des suffrages exprimés,

14. Convention Espace Galerie et salle Municipale.

Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des suffrages exprimés,

15. Mise à disposition gratuite salle Agora au « Kiwanis ».

Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des suffrages exprimés,

16. Demande d'aide financière au Département des Bouches du Rhône au titre d'un contrat de développement local pour la période 2018/2019.

Rapporteur : Jack SAUTEL
à l'unanimité des suffrages exprimés,

17. Subventions aux associations.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des suffrages exprimés, les membres personnellement intéressés quittent la salle au moment du vote,

18. Octroi d'une subvention de fonctionnement année 2018 à la Caisse des Ecoles.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des suffrages exprimés,

19. Octroi d'une subvention de fonctionnement année 2018 au Centre Communal d'Action Sociale.

Rapporteur : Yves LOPEZ
à l'unanimité des suffrages exprimés,

20. Octroi d'une subvention au SPA tourisme.

Rapporteur : Christine GARCIN-GOURILLON
à l'unanimité des suffrages exprimés,

21. Octroi d'une subvention de fonctionnement à l'association « le rendez-vous des tous petits ».

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des suffrages exprimés,

22. Approbation d'une convention entre la commune et l'association « l'arbre des enfants » octroi d'une subvention de fonctionnement exercice 2018.

Rapporteur : Jean-Christophe CARRE
à l'unanimité des suffrages exprimés,

23. Marché d'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection RD27/RD17C : approbation des avenants n°2 aux lots 1 et 2.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des suffrages exprimés,

24. Marché de travaux construction d'une piscine au Camping municipal : autorisation de signature marché négocié et avenants.

Rapporteur : Alexandre WAJS
à l'unanimité des suffrages exprimés, deux abstentions : Marie-Pierre CALLET et Gislaïne COUDERT,

Débroussaillage *il y a urgence à se mettre en conformité*

Parce que la protection contre les feux de forêt est l'affaire de tous, la municipalité procède au contrôle strict des propriétés rentrant dans le cadre des Obligations légales de débroussaillage (OLD). En cas de manquement, la municipalité procèdera elle-même aux travaux aux frais des propriétaires défaillants.

Fort heureusement, la Commune n'a connu aucun incendie au cours de l'été 2017. Pourtant, compte tenu de la sécheresse qui sévit dans la région et des nombreux jours de vent fort comptabilisés durant la saison estivale qui ont placé les massifs à plusieurs reprises en risque « très sévère », les craintes autour d'éventuels départs de feux étaient bien réelles. Un contexte qui a d'ailleurs fortement mobilisé le Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) qui a réalisé pas moins de 620 heures de surveillance de façon bénévole. Preuve que la prévention des incendies est une préoccupation majeure à l'échelle de la commune dans laquelle de nombreux acteurs sont impliqués.

Les services municipaux sont également fortement engagés à leur niveau en procédant aux travaux réglementaires : comme le débroussaillage alvéolaire régulièrement effectué dans les massifs et le débroussaillage des chemins communaux réalisé sur dix mètres de part et d'autre. Mais la prévention du risque incendie concerne aussi les citoyens qui sont tenus de se conformer aux Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Cette action représente la principale mesure préventive à mettre en place. Le but est de réduire la strate arbustive au sol qui permet, hélas, une propagation très rapide des flammes en cas d'incendie. Il s'agit également de tailler les arbres à bonne distance pour éviter qu'ils ne se touchent et que leurs feuilles contribuent à propager le feu. Un ensemble de mesures qui permettent de réduire les risques avec efficacité.

Ainsi, début janvier, les Maussanais résidant à moins de 200 mètres d'un massif ont reçu un courrier du maire leur rappelant l'obligation de débroussailler dans un



rayon de 50 mètres autour de leur habitation. Et ce, même s'il s'agit d'aller au-delà des limites de leur propriété. Il est à noter que cette obligation vaut également pour les propriétés qui se situent en zone urbaine (en référence au Plan local d'urbanisme) même en l'absence de foncier bâti.

Pour s'assurer que tout est bien réalisé à l'échelle de la commune, des contrôles vont être effectués au printemps par les services municipaux. En cas de manquement, la Municipalité a prévu que les travaux seraient alors exécutés d'office aux frais des propriétaires défaillants après une mise en demeure restée sans effet au terme du délai fixé. Une action indispensable tant il s'agit d'un enjeu majeur de protection des biens et des personnes et qu'elle est l'affaire de tous.



PRATIQUE : Pour plus d'informations sur les modalités de débroussaillage :
www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Actualites/Les-actualites-du-Prefet/Le-debroussaillage-une-obligation-legale

Maussane fait encore la preuve de son attractivité avec l'arrivée de nouveaux services et activités commerciales. Diversifier l'offre, c'est renforcer encore le dynamisme du village. Bonne installation aux nouveaux arrivants !

My Home Connexion



Caroline Zeiger tenait à s'installer à Maussane et nulle part ailleurs !

C'est chose faite depuis le 15 mars, en plein centre du village.

Avec son équipe de 3 personnes embauchées pour l'occasion, elle propose des services sur mesure : chasse immobilière en partenariat avec les agences locales, gestion de propriété, gestion locative, travaux, déco... etc.



My home connexion
38 avenue de la vallée des Baux
ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h.
Tel : 04 70 90 05 25

Sygie Concept

Depuis octobre, Marie-Cécile Bouillet s'est installée dans le village pour proposer ses services aux professionnels comme aux particuliers : entretien de bureaux et de locaux, ménages de domiciles.

Soucieuse de renforcer l'éthique dans son secteur d'activité, elle travaille aussi à l'élaboration de produits d'entretien 100% naturels.

Renseignements au 06 70 25 41 78
ou www.sygie-concept.fr



Réjane Julien

Réjane Julien, bien connue des Maussanais, vient d'ouvrir une nouvelle boutique au 88 avenue de la Vallée des Baux. S'y mêlent produits d'artisanat et de décoration (bijoux, tableaux, poteries, raku, etc) et un espace destiné à la pratique de séances bien-être et énergétiques (magnétisme, hypnose).

Infos : ouvert de 10h à 12h30 et de 16h à 19h30.

Tel : 06 09 07 04 13.



Notez-les *du changement place Laugier de Monblan !*

Christophe Fouiller va faire de l'enseigne Piazza del Gusto un glacier qui ouvre début mai. En face, il reprend également l'ex « Avant goût du Hameau » devenant un restaurant italien, sous le nom de Piazza del Gusto, toujours. Les deux établissements situés en face l'un de l'autre disposeront chacun d'une terrasse.

Tel : 04 90 54 55 23



Participation de Maussane aux rencontres du tourisme durable

C'était les 3^e du nom et la Municipalité de Maussane ainsi que l'Office de Tourisme y étaient ! Les Rencontres du tourisme durable organisées par le Parc naturel régional des Alpilles le 22 février à Eygalières ont rassemblé une centaine de professionnels, élus et acteurs locaux. Une journée consacrée aux initiatives, actions et engagements allant dans le sens d'une activité touristique responsable et respectueuse de l'environnement. Des points auxquels la Municipalité est attachée, notamment au travers de son Office de Tourisme. Parmi les sujets abordés : les économies d'énergie, les circuits courts de distribution de produits locaux, la transmission des connaissances sur les territoires et tout ce qui contribue à l'attractivité des sites via un tourisme durable. Un zoom a également concerné la marque « Valeurs parc » qui concerne une trentaine de sites à l'échelle du PNRA dont deux à Maussane.

Défibrillateur à disposition du public

Dans le cadre de sa politique de prévention des risques et pour anticiper d'éventuelles futures normes, la Commune de Maussane-les-Alpilles a équipé ses ERP (Etablissements Recevant du Public) les plus fréquentés de défibrillateurs. Certains de ces équipements sont fixes ; d'autres sont portables et donc déplaçables en fonction de besoins spécifiques (manifestations sportives, spectacles de plein air etc.)

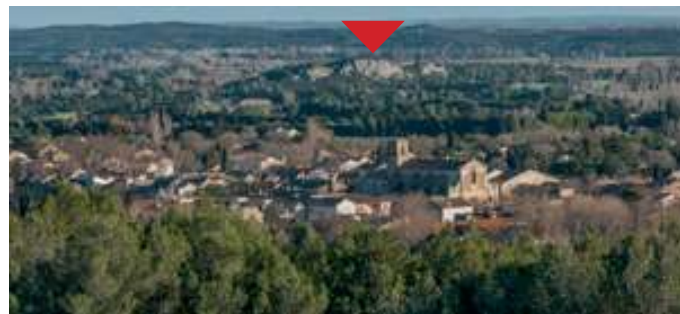
Notez-le une salle du conseil et des mariages aménagée en Rdc

Les conseils municipaux et les mariages se déroulent désormais dans l'ancienne bibliothèque de l'impasse de l'olivier. Cette salle, à proximité immédiate de la mairie, a été choisie et aménagée pour permettre un accès facilité en rez-de-chaussée. Une décision qui s'inscrit dans la volonté de la Municipalité de poursuivre sa politique de mise en accessibilité des établissements recevant du public.



Réponse à l'énigme d'hiver

La photo de couverture du bulletin municipal 86 a été prise par Olivier Gelin depuis la colline du Deven avec un téléobjectif. Vous avez été nombreux à chercher mais très peu ont trouvé. N'hésitez pas à nous envoyer vos plus beaux clichés de la commune et nous les ferons paraître sur Facebook ou sur le prochain bulletin municipal.



Bienvenue à Laura Courtaux et David Gémard

L'Office de Tourisme et le camping comptent 2 nouveaux venus, Laura Courtaux et David Gémard. Ils viennent palier le départ à la retraite de Marie-José et Jean-Louis Moucadet. Ce couple bien connu des Maussanais s'est investi durant de nombreuses années à la bonne marche de ces deux structures. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ! Laura Courtaux, titulaire d'un BTS tourisme a rejoint l'équipe le 15 janvier. Conseillère en séjour pour l'Office de Tourisme et agent d'accueil pour le camping, elle fait preuve d'une grande polyvalence. Pour preuve, elle est aussi référente «communication et nouvelles technologies». David Gémard avait à sa charge les jardins de la ville du Havre. Marié à une Fontvieilloise, il souhaitait rejoindre le sud avec sa femme et ses enfants. En poste depuis le 1^{er} mars, il est désormais agent d'entretien polyvalent du camping. Il intervient pour les espaces verts, les petits travaux courants, la surveillance des équipements, la maintenance etc. Nous leur souhaitons à tous les deux pleine réussite à Maussane-les-Alpilles !



Le budget 2018 *voté sans augmentation d'impôt !*

Le budget adopté en séance du conseil municipal le 29 mars a été bâti sans recourir à l'augmentation de l'impôt dans un contexte pourtant fortement incertain sur les recettes, notamment les dotations de l'Etat. Le budget 2018 préserve néanmoins deux éléments essentiels : le haut niveau de service dû à la population et le confort des usagers.

Les agents de la Mairie et le Directeur général des services, fortement impliqués dans l'élaboration du budget 2018 pour la Commune, ont dû bâtir un document dans un contexte particulièrement incertain. Ainsi, nous ignorons encore à ce jour quel sera le montant de la dotation de fonctionnement octroyée chaque année par l'Etat. Nous savons néanmoins qu'elle n'a cessé de baisser entre 2013 et 2017, passant de 226 000 euros à 48 000 euros. Nous avons bien évidemment tenu compte de ce paramètre, comme d'autres : quelle forme prendra la réforme de la taxe d'habitation et quel sera son impact sur les communes ? Quelles seront les conséquences des modifications à venir du paysage intercommunal sur des villages de la taille de Maussane les Alpilles ?

Un autre élément nous a invités à la prudence dans l'élaboration du budget 2018. Un élément dont nous avons connaissance et que nous avons anticipé depuis de nombreux mois en procédant à de nouvelles économies sur nos frais de fonctionnement puisque toutes les commissions ont été tenues de trouver des pistes d'amélioration. Cet élément, c'est « l'effet ciseau » atteint cette année. Il s'agit du moment pour une collectivité où le montant des dépenses dépasse celui des recettes hors excédent reporté. Nous en avons parfaitement connaissance puisqu'il relève d'un choix que nous avons fait dans l'intérêt et le confort des Maussanais. Il est effectivement consécutif à la pérennisation des contrats d'avenir intervenus en 2017 et ce, malgré la suppression du dispositif par le gouvernement. Un choix qui a permis de maintenir des services pour la Commune et ses habitants : les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et des agents des services techniques chargés notamment de la propreté et de l'entretien de la voirie.

S'il n'y a pas lieu de s'alarmer --le dépassement s'élève à 30 000 euros pour des dépenses à hauteur de 3 millions d'euros d'autant que la Commune dispose d'un excédent de 1,3 million d'euros-- il convient pourtant d'anticiper. Et d'agir encore dans le sens d'une diminution des dépenses tout en maintenant et tentant d'améliorer la qualité de service. Et bien entendu, sans augmenter les impôts. Car cette année encore, comme depuis 18 années consécutives, ce budget a été bâti sans actionner ce levier. Il était absolument inenvisageable d'impacter économiquement les administrés avec une charge supplémentaire.

Malgré ce contexte délicat, nous continuons bien évidemment de prévoir des investissements dans

l'intérêt des Maussanais, à hauteur de 3 millions d'euros cette année. Nous en avons programmé un certain nombre dont la réalisation dépend néanmoins du niveau des aides auxquelles nos partenaires institutionnels consentiront. Plusieurs projets figurent d'ailleurs dans le contrat départemental d'investissement déposé auprès du CD13. Pour ces projets, priorité a été donnée aux investissements qui permettront de faire baisser les coûts de fonctionnement et de maintenir le haut niveau de service aux habitants. Parmi eux : l'acquisition d'une chaudière biomasse plus écologique et plus économique pour chauffer des bâtiments communaux. Dans le même temps, la Commune a inscrit au budget la réalisation d'un programme de rénovation énergétique du groupe scolaire, de l'Hôtel de Ville, de la salle Favier, de la salle municipale et de la nouvelle salle du conseil (annexe). Il pourra s'agir, selon les cas, du remplacement des menuiseries, de la reprise de l'isolation, des réseaux de production de chaleur, etc. Ceci dans l'objectif d'améliorer la qualité énergétique de ces bâtiments, de faire baisser leurs coûts de fonctionnement et de garantir le confort de l'utilisateur. Le budget 2018, c'est également un programme ambitieux et nécessaire de rénovation des voiries et chemins communaux pour un montant d'un million d'euros. Plusieurs sites y sont inscrits dont le parking de la salle Agora qui devrait être entièrement repris.

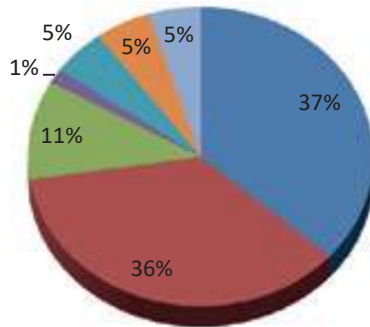
La Commune fait également le choix de lancer plusieurs études techniques en vue de futurs investissements. Elles portent notamment sur l'agrandissement de la cour de l'école et sur l'extension du bâtiment de la maternelle ; sur la poursuite de l'amélioration des équipements du camping ; sur la modification de l'aire de jeux du stade et la restructuration des vestiaires et du local associatif ; sur la mise aux normes et la requalification partielle de la piscine municipale, etc. Point important auquel nous tenons, la Commune va poursuivre ses actions visant la mise en conformité pour l'accessibilité des bâtiments municipaux aux personnes à mobilité réduite.

Enfin, la rénovation du petit patrimoine de Maussane-les-Alpilles va se poursuivre avec une enveloppe allouée à la rénovation de l'oratoire Saint-Roch et de la Fontaine des Quatre Saisons ; tandis que des études seront aussi lancées dans l'objectif de donner une seconde jeunesse au lavoir et à plusieurs autres sites patrimoniaux.

Preuve que ce budget 2018 prend en compte l'ensemble des préoccupations des Maussanais : la voirie, les équipements municipaux, l'environnement, le sport, l'éducation, la petite enfance et le patrimoine.

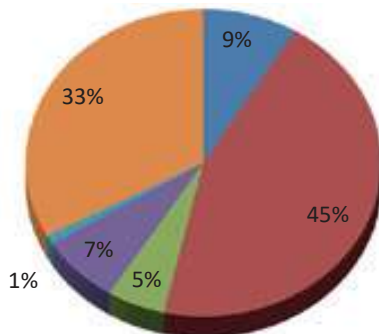
Quelques chiffres clés

Fonctionnement dépenses



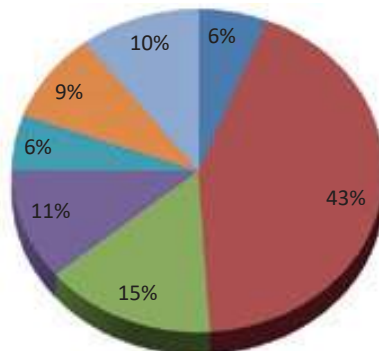
- Charges à caractère général : 1 561 225,93 €
- Charges de personnel : 1 536 500 €
- Autres charges de gestion courantes dont subventions associations : 458 505,19 €
- Charges financières (intérêts des emprunts): 68 765 €
- Charges exceptionnelles : 213 000 €
- Dépenses imprévues : 220 000 €
- Virement section d'investissement : 211 768,6 €

Fonctionnement recettes



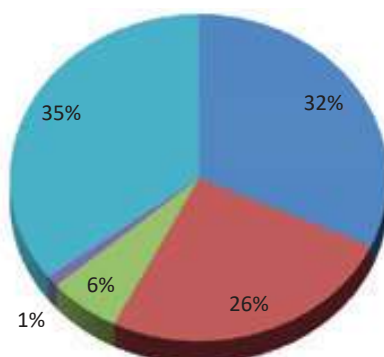
- Produits des services : 365 300 €
- Impôts et Taxes : 1 922 559 €
- Dotations : 228 243 €
- Revenus des immeubles : 311 700 €
- Produits autres : 37 600 €
- Excédent reporté : 1 404 392,72 €

Investissement dépenses



- Opérations financières dont remboursement capital : 234 925€
- Embellissement et entretien voirie/chemins/réseaux : 1 682 204,57€
- Environnement/dév.durable : 582 158,6€
- Jeunesse/sport/éducation/vie associative : 438 695,32€
- Patrimoine culturel : 216 098,24€
- Tourisme/économie : 349 870,34€
- amélioration bâtiments et services communaux : 405 004,09€

Investissement recettes



- opérations financières/ressources propres : 1 243 075,76€
- emprunt : 1 000 000€
- subvention Etat : 244 070,4€
- subvention Région : 43 000€
- subvention Département : 1 378 810€

Développement durable *Maussane-les-Alpilles, Commune engagée*

Grâce à de nombreuses actions, notamment pour réduire les consommations énergétiques et bannir l'utilisation des pesticides, Maussane-les-Alpilles confirme son engagement fort pour la préservation de l'environnement et la santé des habitants. La Commune s'est d'ailleurs lancée dans le programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » voulu en 2014 par le Ministère de l'Environnement. Zoom sur plusieurs réalisations.

Désherbage *un plan ambitieux*

Maussane-les-Alpilles a choisi, dès son lancement, de se positionner pour adhérer au plan de désherbage proposé par le Parc des Alpilles. Un bureau d'études a réalisé un vaste diagnostic comprenant également des préconisations pour faire évoluer les pratiques. Aussi, les services techniques convaincus du bien-fondé de l'objectif « zéro phyto » se préoccupent de ces questions depuis plusieurs années. Les agents procèdent par exemple au fauchage raisonné le long des routes, réduisent au quotidien l'utilisation des machines génératrices de pollution et n'utilisent plus de produits chimiques pour désherber. L'acquisition d'un désherbeur thermique est d'ailleurs à l'étude sous réserve de l'obtention de subventions.

Pour réduire les consommations d'eau, l'objectif est de planter un gazon fleuri que l'on tond deux fois par an et qui s'arrose peu. Un premier espace à proximité des arènes a ainsi été aménagé.

Enfin, pour le stade tout comme au camping, c'est une fumure azotée qui est utilisée. Un engrais naturel très efficace !

Un broyeur à végétaux



En février, la Municipalité a fait l'acquisition d'un broyeur à végétaux grâce à la participation du Conseil départemental. Il permet de broyer tous les déchets végétaux issus notamment des tailles d'arbres. Le broyat ainsi obtenu est ensuite utilisé en paillage pour les espaces verts. Ce qui limite l'évaporation de l'eau et la pousse de l'herbe. A la clé : moins d'eau utilisée !

Deux bornes *pour recharger les véhicules électriques*

En partenariat avec le SMED 13 (Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches du Rhône), l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et la CCVBA (Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles), la Commune, pleinement convaincue de la démarche, s'est dotée d'une borne de rechargement pour véhicules électriques. Elle se situe derrière l'Eglise et sera mise en service cet été. Une seconde sera prochainement installée sur le parking devant la crèche. L'opération, nommée « Simone » permet de développer l'électromobilité dans le département en y installant pas moins d'une centaine de bornes de rechargement. Les automobilistes disposant d'un véhicule électrique peuvent souscrire une carte d'abonnement ou payer par carte de crédit via une application smartphone. Pratique et astucieux, nul doute que l'initiative va faire du chemin ! D'autant que les sites d'implantation des bornes permettent de laisser sa voiture en charge le temps de quelques courses dans le centre du village !



Renseignements : www.alizecharge.com ou 0805 021 480

Une chaudière biomasse *dès l'hiver prochain*

Actuellement, cinq bâtiments municipaux sont chauffés avec une chaudière au fioul : la mairie, l'école, la salle municipale, la salle Jean-Favier et la bibliothèque. Pour limiter autant que possible le recours à ce combustible, polluant et coûteux, la Municipalité va se doter l'hiver prochain d'une chaudière biomasse. Cet équipement qui fonctionne avec des tablettes en bois et des granules, sera raccordé au réseau existant. Elle prendra le relais de la chaudière au fioul lors des périodes hivernales, là où les consommations sont les plus importantes.

La récolte des olives de l'Agora pour les CE2 et les CM1



Arts visuels chez les CE2

Nous avons étudié Andy Warhol et son travail. Ensuite, sur une photo agrandie de notre visage, nous avons repassé au feutre noir différentes zones. Il ne restait plus qu'à peindre en aplats en n'utilisant pas plus de 3 couleurs.



Citoyenneté chez les CM2



Pour la liaison école collège, dans le cadre du parcours citoyen, les élèves du CM2 doivent promouvoir la collecte des bouchons en plastique. La sélection des affiches retenues a été faite par le conseil d'école du 19 mars 2018 qui a apprécié le travail des élèves.

Cette collecte se terminera en avril 2018. Un conteneur va être demandé à la Communauté de Commune et sera accessible tous les matins dès 8h15.

Le coin des devinettes des CP

Mais qui suis-je ?

- a) Je suis un animal qui vit dans la terre, je suis aveugle. Qui suis-je ?
- b) Je suis un animal qui vit dans la forêt et je hurle la nuit. Qui suis-je ?
- c) Je suis un animal de couleur noire, je vis dans la savane et je suis féroce. Qui suis-je ?
- d) Je suis un animal sauvage, je vis dans la savane et je porte une crinière. Qui suis-je ?
- e) Je suis un animal sauvage avec des taches et un long cou. Qui suis-je ?
- f) Je vis dans la forêt et je peux sentir très mauvais quand j'ai peur. Qui suis-je ?
- g) Je suis un animal sauvage qui aime le miel. Qui suis-je ?
- h) Je suis un animal qui vit dans la forêt la nuit et j'ai des plumes. Qui suis-je ?



Festivités, Traditions, Culture été 2018

Mardi 17 avril

Ciné-Goûter

“Les 4 saisons de Léon”

16h45-18h - Salle Agora Alpilles - APEMA

**Panorama de la Littérature
irlandaise contemporaine**

Yvon Bouëtté

18h30 - Médiathèque Benjamin Priault
Mairie

Mer. 18 au Jeudi 19 avril

**Forum des pratiques agricoles
favorables à la biodiversité
à l'échelle européenne**

Espace Agora Alpilles
Parc Naturel Régionale des Alpilles

Samedi 21 avril

Théâtre :

“A l'ombre des pommiers”

Compagnie des Imposteurs

20h30 - Salle Agora Alpilles - Mairie

Sam. 5 - Dim. 6 mai

1^{er} Salon “Idées-Création”

10h-18h - Espace Agora Alpilles

Lions Club Paradou Les Alpilles

Nocturne le samedi et défilé de mode

Mardi 8 mai

Vide-grenier

Place Henri Giraud - Maussanethon

Jeudi 10 mai

Grande Ferrade

Mas de L'isle - CTVB

Vendredi 18 mai

Concert Tribute

“The Blues Brothers”

21h - Salle Agora Alpilles

Kiwanis Mouriès Vallée des Baux

Mardi 22 mai

Ciné-Goûter

16h45-18h20 - Salle Agora Alpilles

APEMA

Lundi 28 mai

Conférence sur André Suarès

18h30 - Médiathèque Benjamin Priault

Mairie & l'association “Parcours Littéraires
en Provence”

Vend. 8 au Dim. 10 juin

Fête de la Saint Eloi



Vendredi 8

10h00 **Garniture de la Charrette**

Mas de Monblan

18h00 **Décoration de la Place**

Place Laugier de Monblan

18h30 **Arrivée de la Tarasque**

Avenue de la Vallée des Baux

Samedi 9

11h00 **Concours d'Aïoli**

12h00 **Remise des Taiolo**

aux anciens Bayles

Place Laugier de Monblan

18h30 **Présentation de la**

charrette au grand trot

Avenue de la Vallée des Baux

20h00 **Animation musicale**

par Dany Gray

Place Laugier de Monblan

Dimanche 10

7h00 **Petite messe**

8h00 **Déjeuner des charretiers**

Mas de Monblan

11h00 **Défilé de la Carreto Ramado**

Avenue de la Vallée des Baux

13h00 **Repas populaire**

animé par la Pena Les Carretié

Mas de Monblan

15h00 **Concours de boules**

de « Paul Arnaud

& Carreto Ramado »

Place Henri Giraud - BOVB

Sam. 16 et Dim. 17 juin

**Tournoi de rugby
Ovalive des Terroirs
de France**

Samedi 16

11h00 **Défilé des délégations**

Avenue de la Vallée des Baux

14h30 à 17h30 **Matches de poule**

18h00 **Match de gala
du XV du Pacifique
vs XV de Provence**

Stade Simon Barbier

Dimanche 17

10h30 **Finale**

11h00 **Remise des prix**

12h30 **Remise du prix**

du tournoi gastronomique

Stade Simon Barbier

Jeudi 21 juin

Fête de la Musique scène ouverte

Animation DJ Mika

19h - Place Laugier de Monblan - Mairie

Dimanche 24 juin

10h à 16h **Kermesse de l'école**

Groupe scolaire Charles Piquet

Feu de la Saint-Jean

Parvis de l'église - Saint-Eloi

Samedi 30 juin

Tournoi des commerçants

Stade Simon Barbier - ESVB

Ciné Plein Air

21h - Jardins Agora Alpilles

Passion Alpilles

Dimanche 1^{er} juillet

Concours de Boule officiel

“Fête Nationale”

Place Henri Giraud - BOVB

Jeudi 5 juillet

Soirées du Parvis

Duo hybride harpe et voix

21h - Parvis de l'église - Mairie

Vendredi 6 juillet

Ciné Plein Air “Indiana Jones”

19h - Jardins Agora Alpilles - APEMA

Festivités, Traditions, Culture été 2018

Samedi 7 juillet

Course camarguaise de l'Avenir

16h30 - Arènes - CTVB

Vend. 13 au Dim. 15 juillet

Fête Nationale

Jeudi 12

18h30 Roussataïo

Avenue de la Vallée des Baux - CTVB

18h30 - Spectacle équestre

Benoît Soumille (Caval'Show)

Arènes - CTVB

Vendredi 13

18h30 Bandido - Manade Colombet

Avenue de la Vallée des Baux
Rugby club l' Ovalive - CTVB

21h30-1h30 - Grand bal

orchestre Imperatori

Place Laugier de Monblan - Mairie

22h - Course de tau

Blanc, St Pierre, Cavallini, Plo,

Arènes - CTVB

Samedi 14

10h - Concours de boules enfants

Place Henri Giraud - BOVB

11h30 - Abrivado - Manade Chapelle

Avenue de la Vallée des Baux - CTVB

12h30 à 13h30 et 19h à 20h

Aperitif concert

orchestre Solaris

Place Laugier de Monblan - Mairie

21h30 - Soirée camarguaise

Manade Arlatenco

Arènes - Mairie - CTVB

21h30-1h30 - Grand bal

orchestre Solaris

Place Laugier de Monblan - Mairie

Dimanche 15

11h30 - Abrivado - Manade Lescot

Avenue de la Vallée des Baux - CTVB

13h - Bœuf gardian du CTVB

13h30 à 16h - Aperitif concert

orchestre Orient Express

Place Laugier de Monblan - Mairie

17h - Toro piscine - Manade Lescot

Arènes - CTVB

21h30-0h30 - Grand bal

orchestre Orient Express

Place Laugier de Monblan - Mairie

Jeudi 19 juillet

Soirées du Parvis

Deux pianos en liberté

21h - Parvis de l'église - Mairie

Jeudi 26 juillet

Soirées du Parvis - "Crash Again"

Cirque de rue contemporain

21h - Parvis de l'église - Mairie

Samedi 28 juillet

Théâtre : " Chacun sa part "

Jardins Agora Alpilles - Art Scénic

Dimanche 29 juillet

Concours de boules

des commerçants de

Maussane-les-Alpilles-Paradou

Place Henri Giraud - BOVB

Mercredi 1^{er} août

22h Toro piscine - Manade Pla

Arènes - CTVB

Sam. 11 au Mer. 15 août

Fête Votive

Samedi 11

12h30 à 13h30 et 19h à 20h

Aperitif concert

orchestre Guy Icard

Place Laugier de Monblan - Mairie

15h - Concours de boule officiel

Place Henri Giraud - BOVB

17h - Finale du trophée de l'huile

Manade : Richebois, Chauvet,
Des Baumelles, Salièrene, Lautier,
Navarro - Peña "Les Aux Temps Tics"

Arènes - CTVB

21h30-1h30 - Grand bal

avec l'orchestre Guy Icard

Place Laugier de Monblan - Mairie

Dimanche 12

11h30 - Abrivado

Manade Sophie Chapelle

Avenue de la Vallée des Baux - CTVB

Lundi 13

Journée des enfants

11h - Abrivado des enfants

Mairie - CTVB

Dès 14h Jeux pour enfants

et course de trottinettes

Avenue de la Vallée des Baux

Ovalive, Art Scenic, ESVB, APEMA, Alpilles
Training

19h à 22h30

Boum - Animation DJ Daniel

Place Laugier de Monblan - Mairie

Mardi 14

12h30 à 13h30 et 19h à 20h

Apéritif concert

orchestre Solaris

21h30 - 1h30 - Grand bal

orchestre Solaris

Place Laugier de Monblan - Mairie

Mercredi 15

11h30 - Abrivado - Manade Agu

Avenue de la Vallée des Baux - ESVB-CTVB

13h Repas populaire (aïoli) - ESVB

13h à 16h Apéritif concert

orchestre Dany Gray

Place Laugier de Monblan - Mairie

17h Toro piscine - Manade Agu

Arènes - CTVB

Dimanche 19 août

Vide-grenier

Place Henri Giraud - Maussanethon

Dimanche 26 août

Fête du "Temps Retrouvé"



Dimanche 2 septembre

Vide-grenier

Place Henri Giraud - Vallée des Beaux Arts

Samedi 15 septembre

10h - Journée du Patrimoine

"Curieuse balade"

Parvis de l'église - Mairie

20h30 - Concert "Prise de becs"

Eglise Sainte Croix - Mairie

Amicale FNACA

Notre histoire : En 1954 débute la guerre d'Algérie... Huit années de conflit et une large implication d'appelés ou rappelés du contingent.

Notre Amicale a tenu son Assemblée Générale à Maussane le 19 Mars prochain dernier et rendu hommage aux victimes civiles et militaires de ce conflit par un dépôt de gerbes au Paradou et à Maussane les Alpilles.

INFO - La carte du combattant : Anciens en A.F.N, vous pouvez solliciter une demande d'attribution auprès de l'ONAC pour une présence de 120 jours en Algérie entre le 1^{er} juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964.

A 65 ans, cette carte accorde le bénéfice d'une retraite du combattant et une réduction d'impôt. Pour vous aider à constituer votre dossier téléphonez au 04.90.54.48.04

Le président, René Arnaud

Comité jumelage

Bellissima Sardegna

Notre dernier voyage nous avait conduits en Toscane et à Montopoli pour assister à la fête médiévale de notre ville jumelle, malheureusement gâchée par les caprices de la météo. Ce fut néanmoins l'occasion pour les maires des deux communes de discuter des futurs échanges et pour les maussanais de rencontrer les "montopolesi".

Lors de notre récente Assemblée générale, a été présenté notre prochain voyage, prévu du 14 au 20 septembre, au cours duquel nous découvrirons la Sardaigne. Ce voyage est ouvert à tous, la seule condition étant l'adhésion au Comité de jumelage pour des raisons d'assurance (15 euros par personne, 20 euros pour un couple).

Si ce voyage vous intéresse et que vous voulez vous joindre à nous, n'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations (06 66 18 82 42).

La présidente

L'arbre des enfants

Le centre de loisirs "les Alpilles" a organisé un séjour ski du 5 au 10 mars 2018 avec 16 enfants et quatre animateurs. Les enfants ont passé leur GAROLOUP avec le champion du monde 2005 et champion Olympique 2008 de (ski Alpin) Jean-françois BRESSER. Les enfants ont apprécié les bains d'eau chaude, séjour agréable et à renouveler...

Association Loi 1901 « L'Arbre des Enfants » - M. Sylvain MAS Directeur Enfance Jeunesse
Tel. : 06 40 36 48 58 - Facebook : ACM Les Alpilles



APEMA

En ce début d'année, l'APEMA se diversifie toujours plus avec les Petits Samedis qui ont permis deux sorties :

- Au théâtre de Fos-sur-Mer pour un spectacle jeune public « Un roi sans réponse »,
- A Istres, pour un spectacle sous chapiteau, dans le cadre du festival des Elancées.

Quelques dates à venir...

- Le carnaval sur le thème du voyage, le samedi 7 avril à partir de 15 h.
- Un ciné goûter, spécial petit à partir de 3 ans, le mardi 17 avril avec « Les 4 saisons de Léon »
- Le stage de Cinéma, à partir de 10 ans, du 23 au 27 avril 2018.

En espérant vous voir toujours plus nombreux lors de ces manifestations.

Maguelone Martin & Christine Baccelli, co-présidentes - Tel : 06 87 46 34 46/06 87 61 55 15
Contact : apema13@yahoo.fr



Terres des Baux d'hier et d'aujourd'hui

« Terres des Baux d'hier à aujourd'hui » a terminé 2017 par une visite guidée de l'Abbaye de Montmajour offerte à ses adhérents.

A l'AG du 19/01/2018, elle a annoncé ses conférences ouvertes à tout public : le vin dans l'Antiquité, l'huile dans la Vallée des Baux, la gastronomie, l'aqueduc sud des Alpilles... et des visites réservées aux adhérents.

La collecte d'archives photographiques récentes comme anciennes est au programme. Ce patrimoine, objet d'une exposition en 2019, sera mis à disposition des communes. Les documents confiés seront restitués après numérisation.

Contact : terresdesbaux@laposte.net - Facebook Terres des Baux d'hier à aujourd'hui.



Club Taurin de la Vallée des Baux



Le CTVB se rajeunit avec une moyenne d'âge de 35 ans et se féminise avec 50 % de femmes. Un grand merci à ces nouveaux membres pour faire perdurer nos traditions.

Le CTVB ouvrira sa saison avec une ferrade le 10 mai au mas de l'Isle. Nous organiserons deux courses à l'avenir, une le 7/07 et la finale le 11/08. Les fêtes du Club Taurin s'ouvriront avec une bandido offerte par l'équipe senior du rugby club l'Ovalive suivie d'une course de Tau à 22h. Les jeux de gardians offerts par la municipalité, se dérouleront le 14 juillet. Le traditionnel bœuf gardian aura lieu le 15/07. Cette année le CTVB organisera 3 taureaux piscine les 15/07, 01/08 et 15/08.

A vos agendas pour les abrivado ! En juillet : le 14 et le 15 et en août, le 12, le 13 (abrivado pour les enfants offerte par la municipalité) et le 15, abrivado offerte par l'ESVB.

Art Scenic

La troupe Art Scenic est en pleine répétition de sa nouvelle pièce, Chacun sa part. Les premières représentations seront le 7 avril à Mas Blanc et surtout le 28 juillet à Maussane les Alpilles, salle Agora.

Nous participerons également aux différentes activités de l'été sur Maussane.

A très bientôt lors de nos prochaines activités.

La troupe

Souvenir Français

L'association n'est pas une amicale d'anciens combattants mais elle en accueille. Ceux de 14/18 ont tous disparus, ceux de 39/45 ont passé 90 ans, ceux d'Indochine en ont au mieux 80 et ceux des djebels ne sont pas loin des 75.

Pour marquer la commémoration du centenaire, nous offrirons une fleur à chaque personne se présentant au nom d'un de nos morts et nous cherchons des idées. Y. Lopez organise une lecture de lettres de poilus.

Notre réunion annuelle s'est tenue en présence de la Vice-Pdte du département, Mme Callet, du Maire de Maussane, M. Sautel, du représentant de Mme le maire de Paradou, du Général Dumont, des pdts des Anciens Combattants et de la Fnaca, de nombreux Pdts du Souvenir Français voisins et des membres de notre association.

Le Colonel Mastail a remis au nom du Ministre des Armées l'insigne de porte-drapeau à M. Maurice Masseur qui nous fait le grand honneur de porter nos couleurs.

J.Charlet



Parcours littéraire

Sur les traces d'André Suarès

Né à Marseille, André Suarès (1868-1948) est l'auteur d'une centaine de livres (Marsiho, Le Voyage du Condottiere...), et d'une riche correspondance avec Romain Rolland, Gide, Claudel, Bourdelle...



Ecrivain prophétique et souvent incompris, il garda toujours la Provence comme terre d'élection et fit des Baux son refuge, lorsqu'il se lia d'amitié avec le graveur-typographe Louis Jou.

Aux Baux :

- 6 mai (10h) : Promenade sur les traces d'A.Suarès et de Louis Jou, d'après leur correspondance, conduite par Jacqueline Leroy (Fondation Jou). Lectures par Henry Moati.
- 25 mai (18h30) : Lecture avec musicien "La Provence d'André Suarès" par Henry Moati.

A la médiathèque Benjamin Priault :

- Lundi 28 mai à 18h30 : Conférence "Lire André Suarès aujourd'hui" par le conférencier Claude Pérez.

Parcours littéraires en Provence

Francine Figuière : 06 75 57 66 04

Maussanethon

Je tiens à remercier les Associations (Lou Rescontre, l'APEMA, le Club de Bridge, le Tennis, les Sentiers de Maussane), ainsi que les commerçants et les artisans de notre village et particulièrement les restaurateurs de la Vallée des Baux pour les plats qu'ils nous mijotent. Bien évidemment, je n'oublie pas mon équipe de bénévoles qui œuvre toute l'année et la municipalité qui met à disposition les locaux. L'ensemble de cette générosité nous a permis de faire remonter à l'AFM la somme de 2370 € pour le Téléthon 2017.

Nous vous donnons rendez-vous les 7 et 8 décembre 2018 avec toujours autant d'enthousiasme et à nouveau, merci à tous !

Pour nous rejoindre comme bénévole : 04 90 54 44 20

Le Président, Gabriel Nadalin

Ovalive club des Alpilles



La saison bat son plein et toutes nos équipes des moins de 6 aux moins de 14 ans, participent à de nombreux tournois avec des fortunes diverses. Mais le principal est de participer !

Le tournoi des terroirs de France - sous le parrainage de Jamy Gourmaud - se déroulera les 16 et 17 juin stade Simon Barbier. Il concerne la catégorie des moins de 10 ans et regroupera les clubs d'Ajaccio - Agen - Aurillac - Castre - AS Montferrand - LOU (Lyon) - Privas - Romans - Isle sur Sorgue - Bedarrides - Sisteron et Ovalive.

En prime : une démonstration de rugby à XV entre le XV du Pacifique et une sélection de Provence, ainsi qu'un concours de goût pour les enfants des équipes engagées.

Les adultes pourront venir faire du loisir avec les équipes masculine et féminine du touch. Contact : Julien Paglia et Karine Ciszewska.

Les Co Présidents

Raymond Teissier : 06 63 99 94 70 - Patrick Laffitte : 06 09 51 77 32

La Vallée des Beaux Arts nous invite au mouvement !

Comme tous les ans à l'époque des fêtes pascales, l'association culturelle *La Vallée des Beaux Arts* nous propose une série de stages autour de la danse et du mime.

Avec un palmarès impressionnant et notamment Premier Prix au Concours International de Danse Classique de Lausanne, le danseur étoile Philippe Anota est aujourd'hui une personnalité reconnue de l'enseignement de la danse classique. *Les Petits Rats de l'Agora* de l'école de danse Ballet de Maussane-les-Alpilles auront le bonheur de le retrouver durant deux jours de Master-Class les 24 et 25 mars.

L'Atelier de Théâtre de Maussane-les-Alpilles et Anne Chiummo (D.E.E.T.), mime, metteur en scène et fondatrice du *Garance Théâtre* à Marseille, vous invitent le dimanche 15 avril au premier stage de mime organisé par *La Vallée des Beaux Arts* ! Ce stage propose d'acquérir les bases techniques du mime et les bases d'entraînement à la création gestuelle.

Du 21 au 27 avril, c'est l'École russe qui s'installe à l'Espace Agora ! Ioulia Filipova est diplômée de l'Université de Culture et d'Arts de Saint-Petersbourg. Chorégraphe, elle enseigne la danse classique et est la directrice du groupe *Casse-Noisette*. Pour la quatrième année, la voilà de retour à Maussane-les-Alpilles.

Avec Lucas Chaput, qui donnera sa *Session Hip Hop* le 7 avril, le tour de danse est complet à Maussane-les-Alpilles !

Réservations : La Vallée des Beaux Arts - 06 37 44 43 39 - www.lvdba.com

La vie des associations

Lou Rescontre *club des retraités*

Le club est toujours en bonne forme. L'assemblée générale, agrémentée par le Gâteau des Rois, s'est tenue le 18/01 en présence de Monsieur Carré. Elle a reconduit le bureau existant. Jeux de cartes, rumikub, travaux manuels sont toujours d'actualité. L'atelier mémoire du lundi est régulièrement fréquenté. La chorale prépare ses sorties de printemps.

les Sorties :

- Mardi 24/04 : Journée coquillages à Mèze
- Dimanche 29/04: Sortie en Ardèche, hommage à Jean Ferrat
- Mardi 15/05: Journée sponsorisée en Camargue avec promenade sur le Rhône

Autres RDV :

- Repas et goûter de Pâques les Jeudis 12 et 19/04
- Mardi 05/06, marché des créateurs à l'Agora

Pour tous renseignements, vous pouvez voir Madame Maréchal, salle du club, tous les jeudis de 14 à 18H. Le meilleur accueil vous sera réservé.

La secrétaire, **Roberte Bosco**



Tennis club des Alpilles



Avec les beaux jours revient le plaisir de partager des parties de tennis sur nos 3 courts dont 2 ont été refaits à neuf par la Municipalité.

Sous l'égide de Nicolas Martinez, la saison a repris depuis Septembre, fidèle à la ligne de conduite impulsée depuis 2 ans par le Président Nicolas Guerin et son équipe. Celle-ci vise à développer le nombre de licenciés, à orienter le club vers les enfants et vers les adultes pour progresser à tout âge.

De plus en plus d'enfants du village pratiquent le tennis. Ainsi, nous avons notamment engagé dans ces compétitions pour la première fois cette année des équipes de 7-8 ans et 9-10 ans

Avril et Juin représenteront 2 temps forts de la saison :

- grand tournoi des Alpilles du 14/04 au 06/05
- fête du tennis le week end du 09/10 Juin avec de nombreuses animations et en point d'orgue la possibilité de suivre depuis le club House la retransmission de la finale de Roland Garros !

Arts mis à nu

L'association a présenté ses travaux lors de sa quatrième exposition du 31 mars au 2 avril, salle Jean Favier. Ce moment, propice aux échanges avec les artistes, a permis d'appréhender la diversité de la créativité qui s'exprime dans la discipline académique qu'est l'étude du modèle vivant. Notre atelier est ouvert à tous, l'envie et le plaisir de dessiner sont les seuls facteurs qui rassemblent nos membres, quelle que soit leur formation ou leur habileté en la matière. Afin de compléter les ateliers du lundi, nous avons ouvert un atelier le jeudi après-midi (15h30-18h, salle de la mairie) davantage destiné à élargir nos activités artistiques.

Renseignements auprès de Christine Descamps : chris.descamps@me.com, 06 21 63 22 37

Passion Alpilles

Passion Alpilles a été inaugurée le 18/02/2018 dans la salle Agora avec la projection sur grand écran du film « Avis de Mistral » qui s'inscrit dans notre objectif de promouvoir les Alpilles. Un événement, sur le thème de la Comédie, est planifié du 27 au 30 juin 2018 : Les Alpilles font leur Cinéma en extérieur sur 4 sites. La programmation s'effectue avec Bernard POTTIER, notre secrétaire et ancien directeur de cinéma, et Alain MOREAU notre trésorier. Un autre événement en partenariat avec les Carrières de Lumières est en cours de préparation. Il est à souligner que Passion Alpilles reversera ses excédents de trésorerie à une œuvre caritative.

Plus d'information au 06 62 07 66 83, ou contact@passion-alpilles.fr. Daniel MEKETYN, président



La vie des associations

Yoga des Alpilles



Nous pratiquons et transmettons cette discipline depuis plus de 20 ans dans notre village. D'étranges mots l'évoquent et se vivent dans la salle de Dojo de l'Agora : Asanas comme postures, Pranayama comme souffle, Japa-Mantra comme récitation. Nos professeurs gardent ce contact avec les pratiques ancestrales par des séjours réguliers en Inde et en Chine.

Adhérer à notre Club, c'est s'offrir un moment de rencontre avec un professeur, des adeptes, et -ou non- des pratiques nouvelles. Chaque séance proposée est à la fois unique et ritualisée, l'expérience, collective et individualisée.

Nous vous invitons à une séance de découverte gratuite.

Sandrine Bonaudo - 06 98 97 75 80 - vous accueille le mardi matin à 10h15 et Fleur Vapereau - 06 09 50 44 92 - le mercredi à 12h15 pour une durée d'1h15 à la salle du Dojo de l'Agora.

La Présidente
Dr Geneviève Thomassin-Townley
06 81 62 44 22

Un esprit sain dans un corps sain

Pratiquée de manière régulière, l'activité physique agit autant sur le corps :

- favorise la circulation sanguine,
- donne force et vigueur,
- aide à garder « la ligne »,
- retarde les effets du vieillissement.

que sur le mental :

- rend positif, entreprenant, optimiste,
- apporte confiance en soi et détente.

Alors sans plus attendre, faites-vous du bien, faites du sport !

Rejoignez l'association « le Gymnase » !
Nous serons heureux de vous accueillir.

Au programme :

gym douce, renforcement musculaire, Zumba, Pilates...

Retrouvez-nous sur Facebook : [le Gymnase Maussane-les-Alpilles](#).

Catherine 06 78 59 55 50 ou Geneviève 06 87 02 70 55 - legymnase.maussane@gmail.com



Les amis de Serge Bloch



L'association propose un atelier de dessin d'après modèle (salle J. Favier). On y dispose dès maintenant de la lumière naturelle, de grandes possibilités de recul ainsi que de pouvoir circuler autour du modèle. Atelier dirigé par Serge, ancien élève des beaux-arts de Marseille et de Paris, casa de Vélazquez, professeur de la ville de Paris et de la Grande Chaumière, enseignement "classique" pré soixante-huitard. Les personnes ne souhaitant pas de corrections peuvent dessiner à leur guise. Croquis rapides et poses longues. Tous les mercredis à 15 h - Prix à la séance : 12 € (pour le moment).

L'association propose une nouvelle activité : « Paysage et Archéologie », avec des séances de dessin in situ certains samedis de 10 h à 18h. Conditions : pas de Mistral ni de pluie le matin même.

se.bloch@laposte.net - 0695561928 / SMS préférables

La Saint-Éloi *Carreto Ramado*

La soirée du 17 mars a remercié tous les bénévoles, sympathisants, donateurs, commerçants et municipalité, charretiers, propriétaires de chevaux, sans oublier nos Bayles, la famille Piquet et Roman et tous ceux que nous oublions mais qui se reconnaîtront.

La St Eloi va célébrer en 2018 les 30 ans du renouveau de la Carreto Ramado. A cette occasion, tous les Bayles depuis 1988 seront mis à l'honneur. La charrette partira du mas de Monblan comme en 1988. Cette fête avait été interrompue à la 1ère guerre mondiale et c'est grâce à une poignée de fervents défenseurs de notre culture et de nos traditions qu'elle a revu le jour. Cette fête est la fête des ménagers. Ce jour-là, le curé bénit les chevaux. Des personnes aux bêtes mangent le pain bénit parfumé d'anis et de fleur d'oranger, ce pain nous l'appelons tortillade. Le dimanche 10 juin, un repas populaire réunira les convives à Monblan et une soupe au pistou gigantesque sera servie à volonté ! Nous comptons sur votre participation pour que notre fête, nos traditions et notre culture perdurent.

A ben leù

Christian Roman, Maurice Roux



Décibels



Créé en 2012, Les Décibels est un groupe de reprises Pop-Rock à votre service pour faire revivre les grands standards des années 60 à nos jours.

Notre principal objectif est de partager des moments de plaisir avec le public.

Vous pouvez aussi chanter avec nous, pour cela il vous suffit de rejoindre notre sonorisateur qui vous prêtera un micro afin de participer avec nous en live, sympa non ? Vous voulez organiser un événement avec un concert live, alors contactez nous au 06 60 82 53 97 ou par mail : murieljack@live.fr

Nous nous déplaçons dans un rayon de 150 km autour de Maussane et même plus loin mais là on en discute avec vous.

<http://lesdecibels.e-monsite.com>

Body Fit Boxing

J'ai repris goût à la Boxe dans la salle Jean Favier où l'on allie bonne ambiance et sport à fond, toujours avec une bonne motivation des entraîneurs.

Il y a 4 entraînements par semaine, dont un, le dimanche matin pour les courageux. De quoi être maintenu en forme !

Je remercie beaucoup Freddy le fondateur et l'entraîneur du club de boxe grâce à qui j'ai pu m'entraîner, être coaché et soutenu pour une nouvelle expérience des combats de boxe anglaise. Preuve que le travail paie : je suis actuellement champion Languedoc /Roussillon.

Guillaume Bres

Marina Olarte : Objectif JO pour la judokate



Ses premiers pas sur un tatami, Marina Olarte les a fait alors qu'elle n'a que 3 ans et demi. Son frère a débuté le judo un peu avant elle et à l'époque les entraînements se déroulent encore à la salle Jean-Favier. « *Je me souviens, on y allait à pied, mes parents habitaient juste à côté, explique la jeune Maussanaise. On devait mettre les tapis et les enlever à chaque fois !* ». Ensuite, avec la création de la salle Agora, Marina continue de suivre les cours qui y sont dispensés par les entraîneurs du « Dojo Philippe Pradayrol » basé à Port-Saint-Louis-du-Rhône. La jeune fille est passionnée, travaille dur et enchaîne rapidement les bons résultats. Membre de l'équipe de France cadette puis junior, elle intègre aussi le pôle espoir de Marseille à 15 ans, elle y restera un an et décroche de belles places : vice-championne de France cadette 1, championne de France cadette 2 et cadette 3. Elle participe aux championnats d'Europe, termine 7^e aux championnats du monde. Peu à peu, la judokate maussanaise s'approche de l'élite en rejoignant le pôle France de Marseille, s'y entraîne durant deux ans et prend sa licence aussi à l'Olympique

de Marseille judo. A la clé : un titre de championne de France en 2015 chez les juniors en moins de 70 kg. Dans l'escarcelle également de la jeune femme, le titre de vice-championne du monde par équipe. De quoi ajouter des lignes à son palmarès et commencer à intéresser l'INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance) basé à Paris. Elle y entre fin 2015. Le saint des saints pour tout sportif. « *J'en rêve depuis toute petite, c'était vraiment l'un de mes objectifs* » confie Marina. Elle s'y entraîne 4 heures par jour, y suit les cours du BTS management des unités commerciales et... continue à batailler dur sur le tatami ! Passée senior depuis janvier dernier, la Maussanaise gravit encore les échelons et s'est déjà classée 5^e du championnat de France en novembre dernier. En ligne de mire désormais : les jeux olympiques. Dès 2020, si les résultats sont au rendez-vous. Sinon le regard se portera sur 2024 et la compétition organisée à Paris. « *Les JO c'est l'objectif, s'enthousiasme Marina. J'ai vraiment envie de les faire !* ». Nous lui souhaitons. De tout cœur !

Baptiste Coste : Le vigneron 100% made in Maussane-les-Alpilles

On peut vivre dans un environnement où la culture de l'olivier est reine, avoir des parents qui furent arboriculteurs et oléiculteurs et décider pourtant de se lancer dans la vigne ! C'est le choix qu'a fait Baptiste Coste. Le Maussanais travaille la vigne depuis presque vingt ans, en parallèle à son emploi. Il a loué plusieurs années quelques hectares à Châteaurenard, a planté de la vigne autour de chez lui à Maussane-les-Alpilles entre 2007 et 2009 mais apportait jusqu'alors les raisins en cave coopérative. Avant qu'un beau jour ne lui prenne l'envie de voler de ses propres ailes et de vinifier lui même le fruit des deux hectares dont il s'occupe avec passion. Un défi qu'il vient de relever puisque son premier millésime 100% Maussane est sorti de ses cuves en décembre. Les premières bouteilles ont été remplies juste avant Noël 2017. Quelques mois seulement après les vendanges (qu'il pratique de façon exclusivement manuelle) qui l'ont occupé au mois d'août dernier. « *Ma clé des vignes* » – le nom de son domaine a

été inspiré des prénoms de ses enfants Mathilde et Clément – a ainsi produit 2 000 bouteilles de rosé, autant de rouge et 1 000 bouteilles de blanc. Classée en IGP Alpilles, sa production est obtenue avec trois cépages : grenache, vermentino et caladoc. « *Dans la famille, ça a sauté deux générations !* glisse Baptiste Coste. *Mon arrière grand-père était vigneron dans le Vaucluse. C'est une grande fierté de produire aujourd'hui mon propre vin* », confie-t-il. D'autant qu'il est désormais le seul vigneron de Maussane-les-Alpilles, où deux commerces proposent déjà son vin. Prochaines étapes : augmenter sa production, et mieux se faire connaître en gardant comme objectif de chouchouter sa vigne en toute saison. « *J'ai beau produire de petites quantités (6 tonnes de raisin récoltées l'an dernier) mais c'est beaucoup de travail !* » confie le vigneron qui ambitionne surtout de « *garder une très bonne qualité de raisin qui fera la qualité du vin* ». Renseignements : macladesvignes@sfr.fr ou 06 18 42 18 18.



É T A T - C I V I L

NAISSANCES

- CERDAN Émy, Avignon (84), 08/01
- PULH Mathilde Delphine Patricia, Avignon (84), 15/01

MARIAGES

- De PERETTI Antoine Pascal et BERNARD Virginie, 24/02

DÉCÈS

- MARC Micheline Pauline épouse SYLVAIN, 08/01
- FIÉLOUX Célestin Marius Justin, 12/01
- TRIOULIER Pierre, 13/01

- MICHEL Gérard Paul, 21/01
- COUDIÈRE Rose Magdeleine veuve LOPEZ, 17/01
- BÉZOS Claudine Lyliane veuve PORTÉ, 29/01
- AYMARD Marc Laurent, 25/04
- LOPEZ Maria Espérance veuve ARMAND, 08/02
- BOUQUET Jean Adrien, 14/02
- BRUNET Marie Andrée veuve GOUNIN, 01/03
- FROMENT Joseph Louis René, 06/03
- COLOMBET Marcel Pierre, 06/03
- NICOLAS Jacqueline Renée veuve CANLER, 16/03
- CANEVET Pierrette Marie-Thérèse veuve JACQUEMIN, 24/03

Directeur
de la publication :
Jack Sautel

Responsable rédaction
et exécution :
Christine Garcin-Gourillon

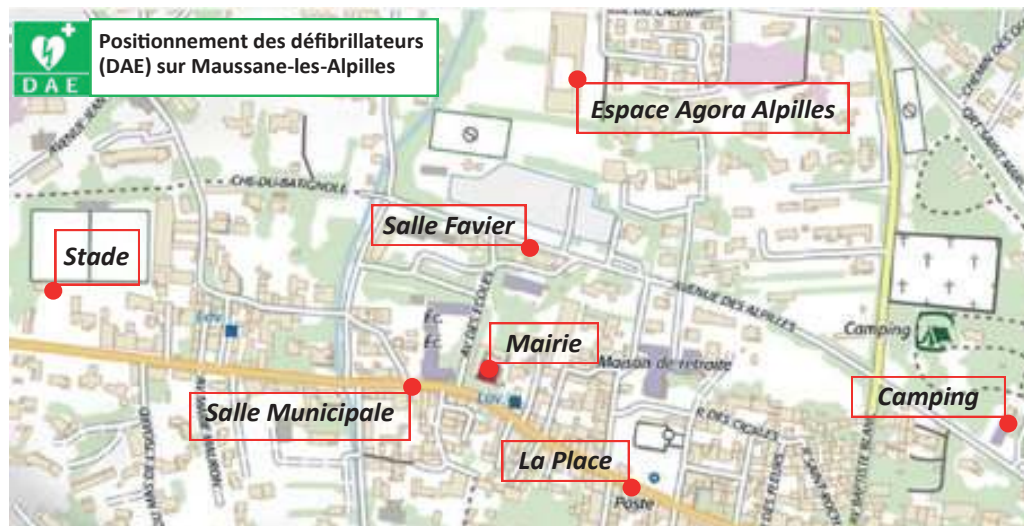
Coordination :
Élodie Galland
Guillaume Martin

Comité de rédaction :
Marie-Pierre Callet,
Jean-Christophe Carré,
Marc Fusat,
Christine Garcin-Gourillon,
Yves Lopez,
Michel Moucadel,
Patrick Roux,
Christian Teisseire,
Alexandre Wajs

Crédits
photographiques :
Paul Wanko,
im@-jean's
Photos Mairie

Graphisme
et impression :
Imprimerie Lacroix
Saint-Rémy

D É F I B R I L A T E U R S S U R L A C O M M U N E



I N F O S M É D I A T H È Q U E

Horaires d'ouverture : Lundi : 13h00 – 17h00 - Mercredi : 9h30 – 12h00 et 14h00 – 18h00
Jeudi : 9h30 – 12h00 - Samedi : 9h30 – 12h00

Tel : 04-90-93-77-93 - Mail : mediatheque@maussanelesalpilles.fr

Programme complet des activités : page Facebook Médiathèque Benjamin Priaulet ou site Mairie.

N U M É R O S U T I L E S

Camping municipal	04 90 54 33 60	Maison de Retraite	04 90 54 58 00
Caserne des pompiers	04 90 54 44 34	Mairie Standard	04 90 54 30 06
CCVBA Accueil	04 90 54 54 20	Fax	04 90 54 36 45
Info déchets	04 84 510 620	Médiathèque	04 90 93 77 93
Centre antipoison	04 90 75 25 25	Office de Tourisme	04 90 54 23 13
Crèche halte-garderie	04 90 54 43 66	Paroisse	04 90 54 30 23
Eau Suez Accueil abonnés	09 77 40 94 31	PNRA	04 90 90 44 00
Astreintes (urgences)	09 77 42 94 31	Poste	04 90 54 25 80
École maternelle	04 90 54 51 09	SOS Drogue	04 90 96 15 62
École primaire	04 90 54 41 73	SOS Enfance Maltraitée	119
EDF dépannage	09 72 67 50 13	SOS Femmes Battues	04 91 24 61 50
Gendarmerie	04 90 54 34 91		

Pour nous contacter : communication@maussanelesalpilles.fr ou 

Agenda des expositions

➤ **De mai à septembre**
Tous les vendredis de 10h à 22 h
Place Laugier de Monblan

« Le Coin des Créateurs »

➤ **30 avril au 27 mai**
Espace Galerie
Denis RICHARD

➤ **28 mai à la mi-août**
et du 30 août au 30 septembre
Espace Galerie
Michel STAVRON

➤ **Juillet/août**
Médiathèque Benjamin Priaulet
Serge BLOCH

➤ **9 au 15 juillet**
Salle municipale
Couleurs Passions

➤ **16 au 29 juillet**
Salle municipale
**Peintres russes
contemporains**

➤ **7 au 16 août**
Salle municipale
Passion Nature

➤ **16 au 29 août**
Espace Galerie
Marc INGOGLIA

➤ **20 au 26 août**
Salle municipale
**Les Artistes Peintres
et Créateurs de la Crau**

